|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| L’Église Unie du Canada | Conseil régional Nakonha:kaRéunion de l’exécutifDÉCISIONS | Le 16 novembre 2023Rencontre sur Zoom |

**Conseil régional Nakonha:ka**

**Réunion de l’exécutif**

**Jeudi 16 novembre 2023, 9 h**

**Notre vision constitue le prisme au moyen duquel nous évaluons les progrès selon :**• le soutien et la bonification de la vie des communautés de foi en ministère;
• le soutien aux programmes d’intervention en justice sociale et de présence dans le milieu;
• le renforcement de la communication.

**DÉCISIONS**

**MOTION 001\_16-11-2023** (P. Bisset/L. Buchanan) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte l'ordre du jour tel que distribué. **Adoptée**.

**MOTION 002\_16-11-2023** (B. Bryce/D. Ashby) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka nomme la pasteure Christine Marie Gladu comme personne chargée du respect de l'équité pour cette réunion. **Adoptée**.

**MOTION 003\_16-11-2023** (C-M Gladu/A. Akintayo) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka approuve le procès-verbal du 16 octobre 2023 tel que distribué. **Adoptée**.

**MOTION 004\_16-11-2023** (P. Standfield/R. Sherman) que l’exécutif du Conseil régional Nakonha:ka : ka ajoute dans son procès-verbal le sondage par courriel du 23 octobre 2023 :

*MOTION 001\_23-10-2023 (F. Braman/P. Stanfield) Attendu que le 28 août 2023 le conseil régional a adopté la motion suivante :*

*Il est résolu que le Conseil régional Nakonha:ka, agissant par l'intermédiaire de son équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances à titre de commission, accepte la demande des fiduciaires de l'Église Unie de Knowlton de vendre leur terrain et leur bâtiment situé au 234 chemin de Knowlton, Knowlton (Lac Brome ), QC J0E 1V0 (Lot 4 266 300 du Cadastre du Québec) à Propriétés Kamaredine Inc. (l’acheteur) pour le prix de 575 000 $, tel quel, selon les termes de l'offre d'acheteur PPG15229 datée du 19 août 2023 tel que modifié par le document AM14780 accepté par les fiduciaires le 25 août 2023, avec les ajustements et arrangements habituels dont les fiduciaires peuvent convenir. Cette approbation s'étend au transfert, par les fiduciaires, à la municipalité de Lac-Brome, avec les mêmes conditions si la municipalité exerce son droit légal de premier refus, le cas échéant. Attendu que les parties ont convenu de modifier la documentation pour changer le nom de l'acheteur à La Fondation Kamaredine, il est résolu que la motion du conseil régional du 28 août 2023 concernant la vente du terrain et du bâtiment de l'Église Unie de Knowlton soit modifiée, sur recommandation de son* *équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances, pour accéder à la demande des fiduciaires de l'Église Unie de Knowlton de changer le nom de l'acheteur de Propriétés Kamaredine Inc. à La Fondation Kamaredine (The Kamaredine Foundation). Adoptée.*

**Adoptée**.

**MOTION 005\_16-11-2023** (C-M Gladu/P. Goldberger) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de relations pastorales selon laquelle Mardiros Eglenceyan, après avoir terminé avec succès le programme de formation de célébrant laïque des sacrements supervisé par cette équipe, soit autorisé à exercer comme célébrant laïque des sacrements dans la charge pastorale évangélique arménienne, pour la période allant du 1er décembre 2023 au 30 novembre 2024. **Adoptée**.

**MOTION 006\_ 16-11-2023** (C-M Gladu/P. Bisset) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de relations pastorales d'approuver la demande du pasteur David Lefneski et de la charge pastorale de la région de Cowansville de modifier les modalités de leur relation pastorale, de 20 à 10 heures par semaine, à compter du 1er février 2024, jusqu'à sa date officielle de retraite le 1er juillet 2024. **Adoptée**.

**MOTION 007\_16-11-2023** (B. Bryce/R. Sherman) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka soit informé et ajoute la personne suivante à la liste des pasteurs bénévoles associés (personnel ministériel retraité non nommé ou engagé dans un ministère non reconnu comme « communauté de foi »), pour la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024 :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Prénom** | **Nom** | **Communauté de foi**  |  |
| Frank  | Giffen | Lakeshore Trinity United Church  |

**Adoptée.**

**MOTION 008\_16-11-2023** (B. Bryce/D. Ashby) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka nomme la pasteure Helen Hliaras membre correspondant pour cette réunion. **Adoptée**.

**MOTION 009\_16-11-2023** (P. Stanfield/P. Bisset) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances d'approuver le projet de budget 2024 et de le présenter à l'assemblée générale d'automne du conseil régional. **Adoptée**.

**MOTION 010\_16-11-2023** (P. Stanfield/P. Bisset) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances d'approuver le plan ministériel de la charge pastorale de Knowlton-Mountain Valley pour 2023-24 concernant le ministère à mi-temps et une réduction annuelle allant jusqu’à 8 % de son fonds de dotation, ce plan ministériel se poursuivant jusqu'en 2027, à moins que des prélèvements supplémentaires ne soient approuvés par le conseil régional dans l’attente de recevoir pour approbation un nouveau plan ministériel pour les années après 2027 avant la fin de 2027. **Adoptée**.

**MOTION 011\_ 16-11-2023** (P. Bisset/P. Stanfield) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances selon laquelle les communautés de foi se voient accorder le 31 décembre 2023 comme date limite pour postuler aux subventions du Fonds d'assistance technique au culte hybride, à l'exception de la charge pastorale d'Hudson qui bénéficiera d'une prolongation jusqu'au 30 septembre 2024. **Adoptée**.

**MOTION 012\_16-11-2023** (Paul Stanfield/Peter Bisset) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka approuve le budget 2024 du Conseil des finances et de l’expansion tel que présenté. **Adoptée**.

**MOTION 013\_16-11-2023** (Paul Stanfield/Peter Bisset) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation du comité des congés sabbatiques du Conseil des finances et de l’expansion d'approuver les demandes de congé sabbatique 2024 de :

1. Helen Hliaras, pasteure de la communauté de foi de l'Église Unie Riverside; mi-janvier – mi-mars 2024 (deux mois consécutifs) et décembre 2024.

1. Birgit Neuschild, pasteure de la communauté de foi de l'Église Unie Greenfield Park; août, septembre et octobre 2024, pour un temps de réflexion, de renouveau et de nouvelles perspectives pour le ministère. Le congé sabbatique est accordé pour une durée de trois mois tel que prévu dans la MOTION des candidats et n'inclut pas la période régulière de vacances. Un financement allant jusqu’à 15 000 $ est disponible pour le congé sabbatique, qui couvrira tous les coûts de remplacement des pasteures ainsi que certains coûts personnels admissibles. **Adoptée**.

**MOTION 014\_16-11-2023** (B. Bryce/A. Akintayo) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accorde le statut de membres correspondants et les privilèges sacramentels à tous ceux et celles qui sont retraités du ministère actif, en tant que célébrants laïques agréés, et les rende éligibles au statut de pasteur.es bénévoles associés. En outre, que ceux qui continuent d'être des célébrants laïques agréés, ou qui terminent actuellement des études pour le devenir, soient autorisés à garder leur statut et à servir d'autres communautés de foi. **Adoptée**.

​

​

​